

8, cité Paradis, 75493 Paris cedex 10. Tél : 01 40 22 79 00
 Pour joindre directement vos correspondants, composez le 01 40 22 puis les quatre chiffres qui suivent (*)
 « Par des agriculteurs, pour les agriculteurs »

Thierry VERRET, directeur de la publication.

REDACTION Fax (*) 70 80

e-mail de la rédaction : redaction@lafranceagricole.fr

Michel COLLONGE, directeur des rédactions,

éditeur délégué (*) 79 04

Eric MAERTËN, rédacteur en chef (*) 79 04

Yvon HERRY, rédacteur en chef (internet et newsletter)

(*) 79 04

Philippe PAVARD, rédacteur en chef adjoint (*) 79 04

Internet et newsletter (*) 79 04 : Yvon HERRY, éditeur délégué

- rédacteur en chef ; Philippe CHANVILLARD, Bruno VITASSE

et les journalistes de La France Agricole ; Patrick MOREL,

rédacteur en chef vidéo ; Marine GRAMAT ; Stéphane

MAILLARD, premier secrétaire de rédaction ; Jean-Baptiste

DUMOULIN, webmaster.

Productions végétales (*) 70 08 : Isabelle ESCOFFIER, chef

de service ; Marie LE BOURGEOIS, Céline FRICOTTE, Florence

MELIX, Alexis DUFUMIER.

Productions animales (*) 79 04 : Eric ROUSSEL, chef de service;

Elsa CASALEGNO, Marie-France MALTERRE, Carole HIET.

Machinisme (*) 79 04 : Corinne LE GALL, chef de service ;

Rémy SERAI, Nicolas LEVILLAIN, Sébastien CHOPIN, Henri

ETIGNARD.

Agriculture et institutions (*) 70 08 : Aurore COEURU, chef de

service ; Arielle DELEST, Sophie BERGOT, Alain CARDINAUX.

Agriculture et société (*) 79 04 : Jean-Alix JODIER, chef de

service ; Marie-Gabrielle MIOSSEC, Catherine VVERNEAU.

EDITION Fax (*) 70 80

Secrétariat de rédaction :

Yves DELAUW, rédacteur en chef édition

Gérard VADROT, rédacteur en chef technique

Corinne VERNAT, première secrétaire de rédaction ;

Irène RODET ; Géraldine PINSONNET et Jean-Louis VÉZO,

secrétaires de rédaction.

Infographie. Photos : Frédéric LECLANCHER, rédacteur en chef

graphiste ; Claudine CHANEL, Gabriel de DIEULEVEUIL, Pascal

CRAPON, Jean-Claude GRELIER.

PUBLICITE Tél : (*) 70 20 ou 70 10 Fax : 01 48 24 17 61

Luc LAURE, directeur commercial ; Annie BOUCHARD-PASSIN,

directrice commerciale adjointe ; Philippe BARBEROT, adjoint

au directeur commercial ; Catherine DUMONTE, Lucie

FOSCOSO, directrices de clientèle ; Frédéric CHERY, Jean-Christophe

IVDY directeurs de clientèle ; Frédéric BERTRAND,

chef de publicité, assistés de Christine GONNOT (*) 70 10 et

Patricia WOEHRLIN (*) 70 20 ; Christine BIAS, directrice de

clientèle, Aurélie PREVOUSTEAU et Stéphane BÖITIN, chefs

de publicité Marché des Affaires.

Etudes : Anne-Pierre HANRIOT. Administration des ventes

: Anne SEGARRA. Exécution : Isabelle CHABROL ; Paulette

RICHARD, Marché des Affaires.

PETITES ANNONCES ET ANNONCES CLASSEES

Tél : (*) 79 38. Fax : (*) 70 90 et 01 42 46 47 22

Annie BOUCHARD-PASSIN, chef de service, Jocelyne

CAUCHOIX.

DIFFUSION Tél : (*) 79 33

Jean-Louis DAUPHIN, directeur assisté de Annabelle COUPEZ.

Promotion : Nathalie DE CLOSETS.

Abonnements (*) 79 85, Fax : 01 40 22 70 37

Christiane MARTINEAU, adjointe au directeur ; Sylvie

LAURENT, chef de service. Tarif abonnement France : 119,50

euros pour un an (50 numéros dont 3 numéros

« Spécial machinisme »). Vente au numéro et réassortis :

Destination Média, Didier Dewillers, Tél. : 01 56 82 12 06.

FABRICATION Tél : (*) 79 72

Vincent TROPAMER.

COMPTABILITE

Nicole BOGLIARI, chef de service ;

Marie-Christine GLAUNECC, comptabilité-clients.

SERVICES GENERAUX

Anne-Marie de LUZY.

Toutes reproductions interdites sans l'accord de La France

Agricole ou du Centre français d'exploitation du droit de copie,

20 rue des Grands Augustins, 75006 Paris. Tirage et diffusion

contrôlés par l'OJD. Membre d'Eurofarm, club européen des

journaux agricoles leaders.

La France Agricole est éditée par :

GRUPE FRANCE AGRICOLE

Président-directeur général : Thierry VERRET

Directeur général : Michel COLLONGE

S.A. Groupe France Agricole : 8, cité Paradis 75493 Paris cedex 10.
 Société anonyme au capital de 10 006 540 euros, durée 99 ans à
 compter de 2004. RCS Paris 479 989 188. Principal associé : Farmer
 Développement. Dépôt légal : à parution. Imprimeries : Roto France,
 Lognes (77) ; Didier Mary, Mary-sur-Marne (77).
 N° enregistrement à la Commission paritaire des publications et
 entreprises de presse 0739 T 85217. ISSN 0046-4893.

Directeur de la publication, responsable de la rédaction: Thierry VERRET.

Tirage : 175 000.



De longue haleine

La solennité donnée au plan de lutte contre les algues vertes n'est évidemment pas le fruit du hasard à quelques semaines du scrutin régional. Avec une présentation en Conseil des ministres, suivie deux jours plus tard d'une explication de texte en terre bretonne par deux ministres de la République, le gouvernement n'a pas lésiné sur la communication pour souligner que cette problématique explosive était devenue une grande cause nationale (voir page 18). Il reste pourtant une étrange impression et de nombreuses questions sans réponses à la lecture du plan présenté, qui devrait avoir d'importantes répercussions sur la vie des 3 500 exploitations potentiellement concernées.

Comme souvent, c'est à l'aune du « coup d'après », en l'occurrence de la mise en application du plan décidé, qu'on pourra mieux juger de l'ensemble de ses conséquences. Dans l'immédiat, c'est la prudence qui prédomine tant que toutes les cartes n'auront pas été abattues. Même si la menace du coup de bâton a clairement été brandie par le ministre de l'Agriculture en cas d'insuffisance de résultats d'ici à cinq ans, les représentants agricoles sont plutôt soulagés de rester dans le registre du volontariat pour faire évoluer les pratiques. Et c'est vers un traitement au cas par cas, baie par baie, que semble se diriger l'Etat. Pour autant, l'objectif affiché qui consiste à aller vers des systèmes à très faibles fuites de nitrates, du type de ce qu'a mis en place Nestlé Waters afin de protéger Vittel, ne seront pas simples

à atteindre sans compromettre l'économie des exploitations. Dans les Vosges, l'accompagnement n'a-t-il pas été colossal et à la mesure de la puissance du géant suisse ? Rien que sur le petit bassin de la Lieue de Grève, la reconversion coûtera 10 000 €/ha ! Contrairement à ce qui a été véhiculé par les médias, les baies particulièrement problématiques ne sont pas l'exutoire de bassins versants hyperintensifs. Saint-Michel-en-Grève, ce n'est pas la baie des cochons ! En amont, on trouve surtout des systèmes laitiers et de l'allaitant. Et l'eau qui coule dans le Yar n'est qu'à 26 mg/l de nitrates.

Le règlement de la question des algues va prendre du temps

La mission interministérielle qui a inspiré ce plan propose de tendre vers 10 mg/l, un seuil sorti d'on ne sait où. **En se concentrant uniquement** sur l'azote pour régler la question des algues, certains estiment que l'Etat s'entête et qu'un tel postulat est voué à l'échec. « Tout repose sur la création d'une faim d'azote dans le milieu marin, ce qui est impossible à établir », estime Christian Buson, de l'ISTE (1). Le gouvernement a promis la constitution d'un groupement de recherche scientifique pour en savoir plus sur le phénomène. Cela s'impose effectivement ■

(1) Institut scientifique et technique de l'environnement.